

Bulletin de Participation
RANDO LA HUPPINOISE
RANDO SEMIE NOCTURNE
Le SAMEDI 18 MARS 2023
Rendez-vous 14h30 départ impératif 15h30
Point de départ le
RESTAURANT LA MARMITTE
42 Route Nationale
80140 HUPPY
(Entre Abbeville et Blangy sur Bresle)

ATTENTION PLACES LIMITEES: 40 MACHINES MAXI

<u>Participation à retourner avant le VENDREDI 10 MARS 2023 à RANDO SOMME 9 rue des hirondelles 80800 GENTELLES</u>

CONDUCTEUR QUAD - SSV
NOMPRENOM
AGE
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE TELEPHONE
PORTABLE
E-MAIL
Bien écrire et lisiblement votre E-mail pour votre confirmation
PASSAGER
NOMPRENOM
AGE
VEHICULE
MARQUE MODELE QUAD MODELE SSV
CYLINDREE
N° PERMIS DE CONDUIRE
IMMATRICULATION
CIL ASSURANCE
OBLIGATOIRE : FOURNIR UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE VERTE D'ASSURANCE AVEC L'ENGAGEMENT
Je roule entre amis, je donne un nom à mon groupe pour être ensemble
be rouse emis, je domie dir nom a mon Sroupe pour ette ensemble



Votre participation sera prise en compte, uniquement si :

La feuille de participation est dûment remplie avec
la photocopie de votre carte verte d'assurance en cours de validité et le
règlement de votre participation

Extrait du Règlement

Conduite interdite au moins de 18 ans

La randonnée, sans notion de vitesse, ni de classement, est exclusivement réservée aux possesseurs de QUAD et SSV homologués pour la route. Organisée sur un tracé ouvert à la circulation, le soussigné prend l'engagement de respecter le code de la route, et reste responsable des dommages qu'il pourrait occasionner ou des accidents, incidents ou vols qui pourraient survenir lors de la rando. Finalement, il doit s'il le juge opportun de contracter par lui-même des assurances supplémentaires.

Les participants s'engagent à respecter les sites traversés, les cultures, les autres personnes rencontrées, et s'engagent à ne produire aucune poursuite, civile, judiciaire ou pénale, auprès de l'association RANDO SOMME, ni contre son représentant légal, qu'elles qu'en soient les raisons.

Aucun hors piste n'est toléré, les participants font partie de la randonnée et en respectent les règlements. L'organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment un participant dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la randonnée.

Seront admises les machines en parfait état de marche, le véhicule préalablement révisé, aucun problème technique ou mécanique ne devant être connu avant le départ, et répondant aux normes constructeur

Contrôle technique:

Permis de conduire, assurance quad et ssv valides.

Equipement de sécurité obligatoire ex : casque, une paire de gants homologues CE......

Le niveau sonore de l'échappement doit être à la norme constructeur.

Eclairage d'origine avant et arrière en état de marche.

Bidon essence 5 litres minimum, kit de réparation pneus, une sangle de remorquage, fusibles...... GPS ne seront pas admis.

Participation aux frais par quad SSV et par pilote : 60€ Et pour le passager : 20€

Comprend café de bienvenue et repas du soir

Le remboursement de la participation ne pourra être demandé que sur présentation d'un certificat médical 5 jours avant le départ.

Aucun remboursement ne sera effectué si le ssv ou le quad tombe en panne le jour du départ. Ci-joint, mon règlement à l'ordre de RANDO SOMME et à renvoyer à l'adresse ci dessous. Je soussigné Mr m'engage sur l'honneur à respecter le règlement de RANDO SOMME et des conditions de participation et en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses et je déclare renoncer à tous recours contre l'organisateur.



9 Rue des Hirondelles 80800 GENTELLES Tel: 06.89.85.43.30

Secrétariat 06.42.56.42.32

E-mail: randosomme@gmail.com Site Internet: www.randosomme.com

N° W802001036

Nom Prénom et signature